

République Française  
Département du Doubs  
Arrondissement de Montbéliard



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 26 septembre 2024**

**2024-09-01**

**Avis sur l'arrêté inter-préfectoral portant projet de nouveau périmètre dans le cadre de la procédure de fusion du SIBHVO et du SMAMBVO**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75  
Nombre de délégués titulaires présents : 46 (*dont suppléés : 2*)  
Nombre de délégués titulaires absents : 29 (*dont représentés : 10*)  
  
Votants : 56

Le 26 septembre 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 20 septembre 2024.

**PRESENTS :**

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), Christophe DUPONT (*Arcey*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), Michel GONIN (*Viethorey*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Claude HUEBER (*Onans*), Michaël HUGONIOT (*Arcey*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), André PARROT (*Désandans*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

**ABSENTS EXCUSES :**

Albéric CHOPARD (*Soye*), Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*),

**ABSENTS SUPPLEES :**

Pierre MAHON (*Cubrial*), représenté par son suppléant Jean-Luc LENOTTE ; Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), représenté par son suppléant Raphaël BOUZIANE ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

#### **ABSENTS REPRESENTES :**

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), pouvoir à Jacky BOUVARD, Marc-André DODIVERS (*Blussans*), pouvoir à Edwige GARRESSUS ; Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Martine LOHSE (*l'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Joëlle PAHIN ; Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Francis USARBARRENA ; Alain PASTEUR (*Arcey*), pouvoir à Bruno BEAUDREY ; Philippe JANUEL (*Avilley*), pouvoir à Joseph CUENOT ; Pierre PEGEOT (*La Prétière*), pouvoir à Marie-Blanche PERNOT ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*), pouvoir à Claude HUEBER.

#### **ABSENTS :**

Raymond BOBY (*Bournois*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Claude COURGEY (*Rougemont*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Rodney HEDIN (*Abbenans*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Nathalie PARENT (*Sourans*), Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*),

#### **SECRETAIRE DE SEANCE :**

Claude HUEBER

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-09-01

**Avis sur l'arrêté inter-préfectoral portant projet de nouveau périmètre dans le cadre de la procédure de fusion du SIBHVO et du SMAMBVO**

Après approbation des statuts du nouveau syndicat par les assemblées délibérantes du SIBHVO et du SMAMBVO, respectivement les 22 et 23/04/2024, chacun de leurs membres constitutifs est tenu de s'exprimer sur le périmètre et les statuts de la nouvelle entité à créer.

Conformément aux dispositions des articles L5211-41-2 et L5211-41-3 du code général des collectivités territoriales, il appartient à notre EPCI de donner son avis sur ce projet dans un délai de 3 mois à compter de la réception de la notification effectuée par la Préfecture de Haute Saône.

#### **Le conseil communautaire,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5711-2 et L5211-41-3 ;

**Vu** la délibération du comité syndical du bassin intercommunautaire de la haute vallée de l'Ognon du 22 avril 2024 se prononçant en faveur de la fusion avec le syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon ;

**Vu** la délibération du comité syndical du syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon du 23 avril 2024 se prononçant en faveur de la fusion avec le syndicat intercommunautaire du bassin de la haute vallée de l'Ognon ;

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral N° 70-2024-07-04-00016 du 4 juillet 2024 portant projet de périmètre issu de la fusion du syndicat intercommunautaire de la haute vallée de l'Ognon (SIBHVO) et du syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon (SMAMBVO);

**Vu** l'étude d'impact ;

**Vu** le rapport explicatif ;

**Vu** le projet des statuts du nouveau Syndicat mixte de la vallée de l'Ognon (SVO) issu de la fusion ;

**Après en avoir délibéré,**

- **Confirme l'intérêt et l'adhésion au nouveau Syndicat mixte de la vallée de l'Ognon (SVO) ;**
- **Se prononce favorablement sur le périmètre du nouveau Syndicat mixte de la vallée de l'Ognon (SVO) ;**
- **Se prononce favorablement sur les statuts du nouveau Syndicat mixte de la vallée de l'Ognon (SVO) ;**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Bruno BEAUDREY



<p><u>Délibération adoptée avec :</u> Voix pour : 56 Voix contre : 0 Abstention : 0</p>
---